



FORMATION

**FESTIVALS : COMMENT
FAVORISER LA DIFFUSION
DE VOS SPECTACLES ?**

27 et 28 février • 1^{er} mars 2023

21 heures • 3 jours en présentiel • 840€

PRÉSENTATION

Participer à un festival est une formidable opportunité en termes de visibilité et de développement de son réseau. C'est également la plupart du temps un véritable investissement pour une équipe artistique.

Quelles connaissances et quelle méthodologie acquérir pour préparer correctement le moment du festival ? Comment véritablement favoriser des retombées concrètes pour la diffusion des spectacles ?

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un festival
- Bien se préparer et maîtriser sa communication
- Faire la différence et sortir du lot

PROGRAMME

Jour 1

- Jouer et diffuser – comprendre l'environnement des festivals : généralités, spécificités
- Du local à l'international : panorama des différents festivals
- Anticiper
- Cibler
- Communiquer
- Financer

Jour 2

- Le Festival OFF d'Avignon : un cas d'école
- Définir une stratégie d'approche en amont de sa participation
- Travaux pratiques à partir du fichier des accrédité·e·s du festival Off d'Avignon

Jour 3

- Travailler son fichier contacts
- Méthodologie et rétroplanning
- Pitcher son spectacle, argumenter, le défendre : exercices pratiques
- Entretien avec un·e programmateur·rice : exercices et jeux de rôles

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INTERVENANT

PACO BIALEK

Chargé de production et de diffusion depuis une douzaine d'années, Paco Bialek évolue dans les secteurs des arts de la rue, du cirque contemporain, de l'humour, de la chanson, à l'échelle nationale et internationale.

Militant et engagé à la Fédération des arts de la rue pendant plusieurs années, il se spécialise dans ce domaine et contribue à la réflexion sur le chantier toujours ouvert de la diffusion dans l'espace public.

Initiateur et administrateur du réseau national et pluridisciplinaire C-1-METIER, forum regroupant de nombreux professionnel-le-s de la diffusion et de la production, il intervient ponctuellement dans des formations professionnelles depuis 2008.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

PUBLICS VISÉS

- Chargé-e de production,
- Chargé-e de diffusion,
- Administrateur-trice,
- Salarié-e-s du secteur culturel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositive, participative et active.
- Formation en présentiel (pouvant être organisée en distanciel selon le contexte sanitaire)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction sera renseigné par chaque participant-e afin qu'il-elle évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle.

Ce questionnaire sera complété d'une auto-évaluation des acquis et/ou d'exercice pratique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Parc numérique** : 9 ordinateurs portables disponibles à la demande, 1 logiciel Ciel Compta Formation, 1 logiciel de paie SPAIEctacle, 1 logiciel de synthèse vocale ADELE TEAM
- **Bibliothèque** : ouvrages professionnels des métiers de l'administration et de la production du spectacle vivant, revues spécialisées et professionnelles
- **Accès aux ressources et documents** sur la Dropbox

TARIF

840 €

COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION ?

CONTACT

RESPONSABLE DE FORMATION

Il est possible de mettre en place des parcours personnalisés en fonction des besoins et des compétences déjà acquises. Pour toute information d'ordre pédagogique ou administratif, merci de contacter :

SAÂDIA MOHAMED

formation@lardec.fr
04 67 92 90 90

RÉFÉRENTE HANDICAP

Si vous avez des besoins d'aménagement spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible.

MATHILDE LEFEVRE JOUSSE

m.jousse@lardec.fr
07 67 57 00 53

INSCRIPTION

**TÉLÉCHARGER
LA FICHE D'INSCRIPTION**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

POUR LES PERSONNES SALARIÉES

- 1 Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec **au moins 6 semaines avant le début de la formation**
- 2 Vous recevrez le devis et le contenu de la formation dans la semaine suivant votre demande
- 3 Joignez ces documents à la demande de prise en charge auprès de l'OPCO* ou de votre employeur-se
- 4 Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5 Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

*La demande auprès de l'AFDAS pour les personnes intermittentes doit être faite **au plus tard 1 mois avant le début de la formation**.

POUR LES PERSONNES DEMANDEUSES D'EMPLOI

- 1 Se rapprocher de votre conseiller-ère Pôle emploi pour vérifier la faisabilité de votre projet de formation**
- 2 Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec
- 3 Établissement du devis par L'Ardec auprès de Pôle emploi dans les 2 semaines suivant la réception de la fiche d'inscription
- 4 Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5 Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

Il est conseillé de faire votre demande auprès de Pôle emploi **au plus tard 1 mois avant le début de la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

Toutes nos formations ont lieu au Tri Postal, notre espace de travail collaboratif labellisé tiers-lieu Occitanie situé dans le quartier Hôpitaux-Facultés à Montpellier. Le Tri postal est mis à disposition des stagiaires hormis les espaces de bureaux clos (ateliers). Le coworking et la Bulle sont disponibles dans la limite des places disponibles et sur la période de formation.

ADRESSE

Le Tri Postal
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier

ACCÈS

- **Tramway** : ligne 1, arrêt Hôpital Lapeyronie
- **Bus** : la Navette, arrêt Eugène Bataillon
- **En voiture** : parking privé
- **À vélo** : 10 min du centre
- **Stations Vélomagg** : Vélostation 37 Fac des Sciences ou Vélostation 36 Occitanie

LABELS QUALITÉ



RESTAURATION

Le Tri Postal dispose d'un espace cantine où vous pouvez déjeuner. Des réfrigérateurs, des micro-ondes et de la vaisselle sont à votre disposition. Il existe également plusieurs services de restauration à proximité, en vente sur place ou à emporter. N'hésitez pas à nous demander conseil et à consulter le plan en dernière page.

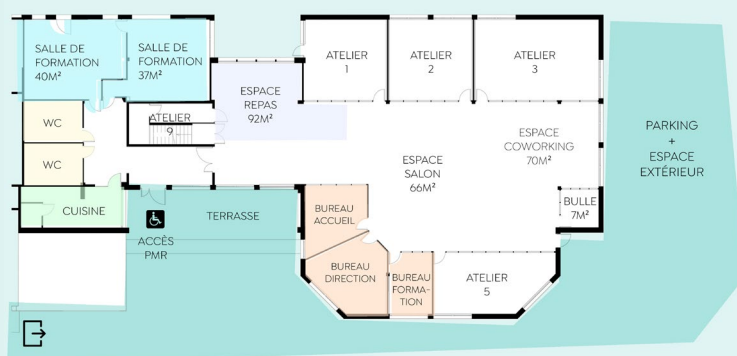
ANNULATION

Des modifications indépendantes de notre volonté peuvent intervenir en cours d'année. L'Ardec se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre d'inscrit-e-s est insuffisant (ou autres problèmes majeurs). Dans ce cas, les sommes versées par les stagiaires seront intégralement remboursées.

[TÉLÉCHARGER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES \(CGV\)](#)

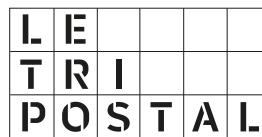
ACCESSIBILITÉ

Le Tri Postal est accessible aux personnes à mobilité réduite, les salles de formation se situent en rez-de-chaussée.



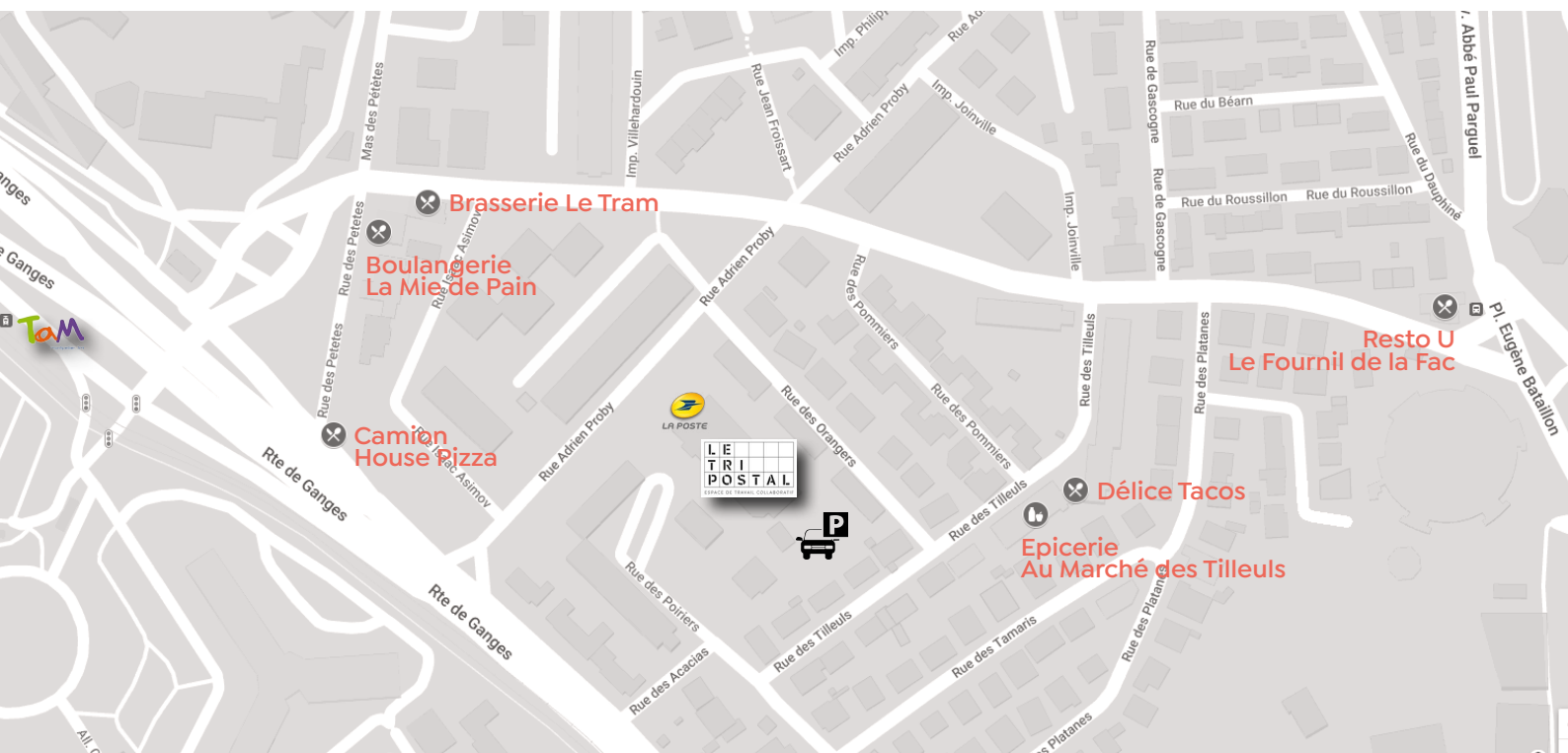


www.lardec.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@lardec.fr



ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF

www.tripostal-mtp.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@tripostal-mtp.fr



SIRET : 40918368800038 - APE : 8559A
Organisme de formation : 91340340634
Charte graphique : Christophe Malsert - Focus Magazine

